

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021

**Le Centre d'Actions pour
le Développement (CAD) est une organisation
non gouvernementale**



S O M M A I R E

ÉQUIPE OPÉRATIONNELLE 4

NOS PRINCIPALES ACTIVITÉS

1. CAMPAGNE ET PLAIDOYER 6

2. ASSISTANCE LÉGALE 9

3. DEVELOPPEMENT DES CAPACITÉS 10

4. MONITORING ET DIFFUSION 11

AUDIENCE DES 3 CONFÉRENCES DE PRESSE 12

RAPPORT FINANCIER 14



Qui sommes-nous?

Nous sommes le Centre d'Actions pour le Développement (CAD), une organisation non-gouvernementale établie en République du Congo, non violente et sans but lucratif indépendante de toute idéologie politique, de tout intérêt économique et de toute croyance religieuse. Le Centre d'Actions pour le Développement (CAD) a été créé le 27 février 2021 à Brazzaville.

Notre mission

Faire en sorte qu'une culture populaire des droits humains de même que la redevabilité des dirigeants soient ancrées dans nos pratiques pour jeter de manière irréversible les bases de l'Etat de droit en République du Congo. L'émergence d'un Etat de droit n'est pas possible en République du Congo sans la participation effective de la population. La base de l'édifice que constitue l'Etat de droit à construire devra être la plus large possible de sorte que sa viabilité et sa solidité soient l'affaire de tout le peuple.

Nos objectifs

- Promouvoir, valoriser et appuyer le développement socioéconomique ;
- Défendre les droits humains, les libertés individuelles et collectives dont les principes sont énoncés dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH) de 1948 ;
- Participer à la protection de l'environnement et le climat ;
- Promouvoir une gestion durable des ressources naturelles.

Nos programmes opérationnels

- Programme « Environnement et ressources naturelles » ;
- Programme « Assistance légale aux victimes » ;
- Programme « Campagne et plaidoyer »
- Programme « Politiques publiques et corruption »

Nos actions

- Nous enquêtons et révélons les faits lorsque les atteintes aux droits humains ont lieu sur l'ensemble du territoire ;
- Nous accompagnons les victimes de violations des droits humains dans la recherche de la justice ;
- Nous renforçons les performances des pouvoirs publics en matière de protection des droits humains ;
- Nous militons pour les lois progressistes qui renforcent la protection des droits fondamentaux ;
- Nous apportons un soutien aux politiques publiques qui promeuvent le développement économique et social et une gestion durable des ressources naturelles ;
- Nous veillons à ce que le Gouvernement congolais respecte ses engagements librement consentis en matière des droits humains, climat et environnement ;
- Nous constituons des groupes de pression et mobilisons des citoyens en faveur du changement ;
- Nous veillons au respect des droits des communautés locales et populations autochtones ;
- Nous brisons l'ignorance et la peur par l'éducation et la formation en droits humains pour aider les gens à revendiquer leurs droits.

ÉQUIPE OPÉRATIONNELLE

Cette merveilleuse équipe opérationnelle est composée de quatre collaborateurs permanents.

Il s'agit de :



Dimitri
Sobekela



Guerschom
Gobouang



Monica
Ngalula



Trésor
Nzila

Cette équipe opérationnelle est appuyée par des bénévoles dont le plus remarquable est :



Marien
Nzikou

Résumé

Le présent rapport porte sur les activités menées par le CAD courant l'année 2021. Celle-ci a été marquée par de graves violations des droits humains et, l'Etat congolais a une fois de plus échoué dans sa mission de protéger ses citoyens. Cependant, avec peu, nous avons essayé de porter la flamme et réussi à donner un large écho à la situation dans le pays. Des victimes ont été de façon multiforme assistées, des dossiers ont trouvé satisfaction, des mesures correctives, quoi que faibles, ont été soit prises soit annoncées par les autorités. Toutefois, nous n'avons pas seulement connu du succès dans notre action. Il y a eu également des échecs et les défis futurs semblent être bien plus importants.

Par ailleurs, le travail effectué pendant cette année (2021) qui s'achève nous a valu une certaine admiration à l'intérieur du pays comme à l'extérieur. Tout ceci n'aurait pas été possible sans le soutien de plusieurs personnes. Merci à eux !

Enfin, nous tenons à remercier de manière toute particulière notre partenaire financier The National Endowment for Democracy (NED) pour la confiance qui nous a été faite en prenant le risque de financer une organisation qui n'a même pas une année d'existence. Que tout le personnel de NED trouve ici, l'expression de notre profonde gratitude.



**NOS PRINCIPALES
ACTIVITÉS**

VOX

Le Congo vu de l'étranger

333 sur les bouquets Carré

www.vox-og.org

1. CAMPAGNE ET PLAIDOYER



Photo de famille à l'occasion du lancement officiel du CAD

6

Le CAD met un accent sur l'interpellation des décideurs et la mobilisation de l'opinion publique afin de donner un écho à la situation des droits humains dans le pays.

Lancement officiel du CAD-Congo et présentation de son Plan d'Action Stratégique 2021-2026 le 12 août 2021 :

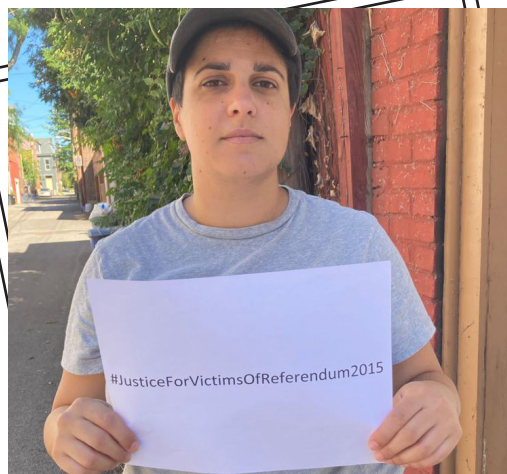
Au moins 15 interventions dans la presse internationale (RFI, VOA, Africa Radio, DW, Canal Africa, AFP, TLR-TV...)

01 invitation à participer à l'émission « appels sur l'actualité » de Rfi pour édifier les auditeurs sur les mauvaises conditions de détention dans les geôles du Commandement territorial des forces de police de Brazzaville. L'émission a été aimée par 88 personnes sur la page Facebook de l'émission.

01 Campagne pour réclamer justice pour les victimes du référendum de 2015.

- 01 sondage réalisé
- 04 spots réalisés
- 01 conférence-débat sur la justice pour les victimes du référendum
- 01 émission réalisée avec TLR TV

03 conférences de presse au cours desquelles, le CAD est revenu sur des faits graves de violation des droits humains.





04 numéros de La Lettre du CAD (bulletin d'information et de promotion des activités du CAD) édités soit 20 articles en lien avec l'Etat de droit, la démocratie et les droits humains diffusés aux 573 abonnés à la newsletter du CAD.

RÉSULTATS :

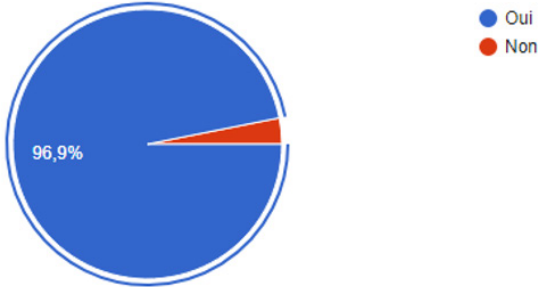
- L'opposant Paulin Makaya, interdit de voyager, a été autorisé à quitter le pays le 21 décembre 2021 après un troisième refus de voyager le 11 décembre de la même année. Le CAD a contribué à ce résultat.
- Le 17/12/2021, interpellation du Gouvernement au Parlement sur les mauvaises conditions de détention et le décès de six personnes dans les geôles du Commandement territorial des forces de police de Brazzaville.
- Le Député français Sébastien NADOT interpelle le Gouvernement français sur sa coopération technique avec la police et la gendarmerie congolaises auteurs de violations graves des droits humains.
- Réaction officielle du Gouvernement congolais après les révélations sur le décès de six personnes dans les geôles du commissariat central
- 60% des personnes détenues dans les différents commissariats ont regagné la Maison d'arrêt.



Résultat du sondage

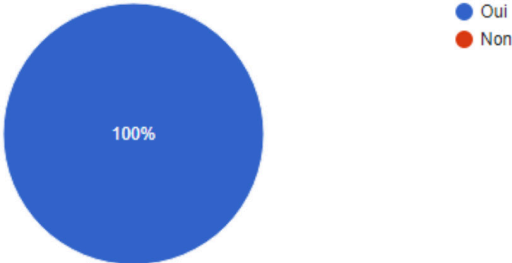
Soutenez-vous la mise en place de la Commission d'Enquête Indépendante consentie par le Gouvernement Congolais à l'ONU en 2018?

32 réponses



Jugez-vous utile que justice soit rendue aux victimes de la répression des manifestations anti-référendum de 2015?

32 réponses



- **Rénovation des cellules** dans les bâtiments en construction comme l'inspection générale de la police.
- **Visites du Procureur de la République** près le Tribunal de Grande instance de Brazzaville au niveau des commissariats de police et brigades de gendarmerie de Brazzaville pour « contrôler et vérifier les conditions des personnes en détention d'une part et d'autre part d'échanger avec les officiers de police judiciaire de la ville de Brazzaville dans la manière de conduire les enquêtes et enfin de vérifier si et seulement si les mesures relatives à la garde à vue sont respectées par les OPJ ». Ces visites ont été motivées par les révélations faites par le CAD concernant les mauvaises conditions de détention dans les commissariats, les décès en détention et l'inobservation des mesures de garde à vue.
- **01 appel à la mise en place d'une Commission**
- **d'enquête indépendante** sur la répression sanglante et mortelle des victimes du 25 octobre 2015.
- **01 organisation française, ACAT-France** a relayé la campagne et lancé un appel à mobilisation pour soutenir la mise en place d'une commission d'enquête indépendante sur la répression du 20 octobre 2015.
- **05 activistes** d'autres pays ont relayé la campagne.
- **02 victimes supplémentaires** se sont présentées.
- **Le 30 mai 2021** : le Gouvernement débloque 2 mois d'arriérés de salaires pour les fonctionnaires du Centre Hospitalier et Universitaire de Brazzaville (CHU-B).
- **Renforcement de l'image de marque CAD.**



CONFERENCE DEBAT

#JusticePourLesVictimesDuRéféréndum2015

CONGO-BRAZZAVILLE

SIX ANS APRÈS, IL FAUT RENDRE JUSTICE AUX VICTIMES DU RÉFÉRENDUM DE 2015

20 OCTOBRE 2021

Comment agir avec le CAD?

- Participer et faire participer vos réseaux à notre sondage #JusticePourLesVictimesDuRéféréndum2015 sur notre page facebook www.facebook.com/-CAD-Congo ;
- Partager l'information sur notre conférence-débat avec vos réseaux sous le hashtag #JusticePourLesVictimesDuRéféréndum2015 ;
- Partager, le 20 octobre 2021, des images, films, témoignage... sur cette répression avec le hashtag #JusticePourLesVictimesDuRéféréndum2015. Le CAD ne relayera que les contenus ayant un lien avec la répression des manifestations du 20 octobre 2015. Il se réserve aussi le droit de vérifier l'authenticité des contenus publiés.
- Prendre une photo de vous tenant une bannière avec le hashtag #JusticePourLesVictimesDuRéféréndum2015
- Organiser des rassemblements, interviews ou toute autre action pour soutenir la mise en place de la commission d'enquête demandée par l'ONU ;
- Demander, là où les lois nationales l'autorisent, des sanctions à l'encontre des hauts responsables militaires et policières à l'époque du référendum ;
- Interpeller les partenaires du Gouvernement congolais (Union européenne, France, Allemagne, USA, Haut-commissariat aux droits de l'homme, FMI etc.) et les demander de soutenir la mise en place de cette commission d'enquête librement consentie par l'Etat congolais.

+242 05 533 07 63
06 654 64 65

cadev.cg@gmail.com
www.cad-cg.org

2. ASSISTANCE LÉGALE

Le CAD tient un service gratuit d'assistance juridique. Il s'agit d'animer des consultations par téléphone ou en présentiel sur des questions relevant de notre mandat. Le Centre accompagne aussi les citoyens dans des actions en justice, apporte un appui médical et social aux victimes de violation des droits humains. En cette année 2021 :

Des consultations téléphoniques portant sur différents sujets ont été animées.

27 dossiers ont été enregistrés et traités. Certains ont connu une suite favorable (clôturés), d'autres en cours.

05 autopsies financées dont 04 pour élucider le décès en détention de plusieurs individus dans les geôles du Commandement territorial des forces de police de Brazzaville.

RÉSULTATS :

- 06 individus ont bénéficié d'une assistance juridique et judiciaire.
- 03 plaintes avec constitution de partie civile ont été introduites au niveau du Tribunal de Grande Instance de Brazzaville.

- 13 personnes arbitrairement détenus ont été libérés.
- 105 individus environ ont bénéficié de nos conseils et orientations via la ligne téléphonique.



Dr Alex et Christ Dongui au palais de justice de Brazzaville

QUI PORTE ATTEINTE À LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE DE L'ÉTAT SELON LES AUTORITÉS DE BRAZZAVILLE ?



- 1-UN DÉFENSEUR DES DROITS HUMAINS QUI DÉNONCE LES VIOLATIONS DES DROITS FONDAMENTAUX ;
- 2-UN ACTIVISTE PRO DÉMOCRATIE ;
- 3-UN JOURNALISTE QUI CRITIQUE LE RÉGIME EN PLACE
- 4-TOUT INDIVIDU QUI DÉNONCE LES DÉRIVES AUTORITAIRES DU RÉGIME EN PLACE.

**LIBÉREZ LE DR. ALEX
ET CHRIST DONGUI !**

3. DEVELOPPEMENT DES CAPACITÉS



Photo de famille des participants à la formation

10

Nous faisons de la formation un outil essentiel pour améliorer les compétences des OSC et des structures étatiques. La formation permet aussi de promotion de la démocratie et l'Etat de droit.

01 atelier de renforcement des capacités en droits humains a été organisé au bénéfice des responsables de la police et de la gendarmerie du ressort de Djambala, chef-lieu du Département des Plateaux.

RÉSULTATS :

- 40 officiers responsables des commissariats de police et brigades de gendarmerie ont été formés.
- 02 médias, VOA et radio-Congo ont relayé la formation.
- 39 recueils de textes internationaux diffusés aux participants.



Remise de certificat par le procureur de la République



Les participants à la formation en travaux de groupe

4. MONITORING ET DIFFUSION

Le CAD monitore, analyse et diffuse régulièrement des informations sur la situation des droits humains.

01 mission d'enquête sur les droits classiques dans le Département de la Sangha.

01 mission d'enquête sur la société forestière Congo Deja Wood Industry dans le Département de la Cuvette Ouest.

01 mission d'enquête sur les droits classiques dans le Département du Pool.

Une surveillance permanente et plusieurs enquêtes spécifiques à Brazzaville.

01 enquête spéciale sur les conditions de détention dans les locaux du commissariat central de Brazzaville transformés en prison.

RÉSULTATS :

- 21 publications sur la situation des droits et libertés fondamentaux

19 mai 2021 : Stop à l'enrichissement illicite, les membres du Gouvernement doivent déclarer leur patrimoine

22 mai 2021 : Grève illimitée au CHU de Brazzaville : entre revendications légitimes et inertie des autorités, le droit à la santé à rude épreuve

26 mai 2021 : La raison d'être du CAD

30 mai 2021 : Grève au CHU-B, le Gouvernement débloque 2 mois d'arriérés de salaires

31 mai 2021 : Congo-Brazzaville : Le journaliste Raymond Malonga condamné à six mois de prison ferme et 30.000.000 FCFA d'amende.

03 juin 2021 : Qui porte atteinte à la sécurité intérieure de l'Etat selon les autorités de Brazzaville?

24 juin 2021 : Trois mois après leurs arrestations : libérez Alexandre Ibacka Dzabana et Christ Dongui!

25 juin 2021 : LES AUTORITES DE BRAZZAVILLE DOIVENT METTRE FIN AU DOUBLE DISCOURS SUR LA TORTURE

03 août 2021 : CONGO-B: Il faut libérer le journaliste Raymond MALONGA

09 août 2021 : Journée internationale des peuples autochtones: ils ont besoin des droits et non de l'assistance

15 septembre 2021 : Le CAD lance la Campagne #JusticePourLesVictimesDuRéféréndum2015

23 septembre 2021 : Des êtres humains moins bien traités que des animaux dans les cachots de la Direction départementale de la police de Brazzaville.

18 octobre 2021 : Avenir des forêts : Lettre adressée aux présidences slovène et française de l'Union Européenne

25 octobre 2021 : Note de situation

17 novembre 2021 : Congo-B. Les autorités doivent faire la lumière sur les décès survenus dans les geôles du Commandement territorial de Brazzaville.

08 décembre 2021 : Meurtres au commissariat central de Brazzaville : Nations unies, Union européenne, Union Africaine et CNDH-Congo ferment les yeux

20 décembre 2021 : Forêts- Convention Congo Deja Wood Industry et Etat congolais: un contrat de dupes ?



4 des victimes de l'ex commissariat central de Brazzaville

Dans la nuit du 04 au 05 novembre 2021, au moins 06 individus décèdent des suites de mauvais traitements dans les geôles de l'ex-commissariat central de Brazzaville.

Le CAD a pu identifier 04 familles. Les recherches se poursuivent.



Doukoro G. Hyppolite - 47 ans



Mondzola E. Arnaud - 32 ans



Eleck Brandon - 26 ans

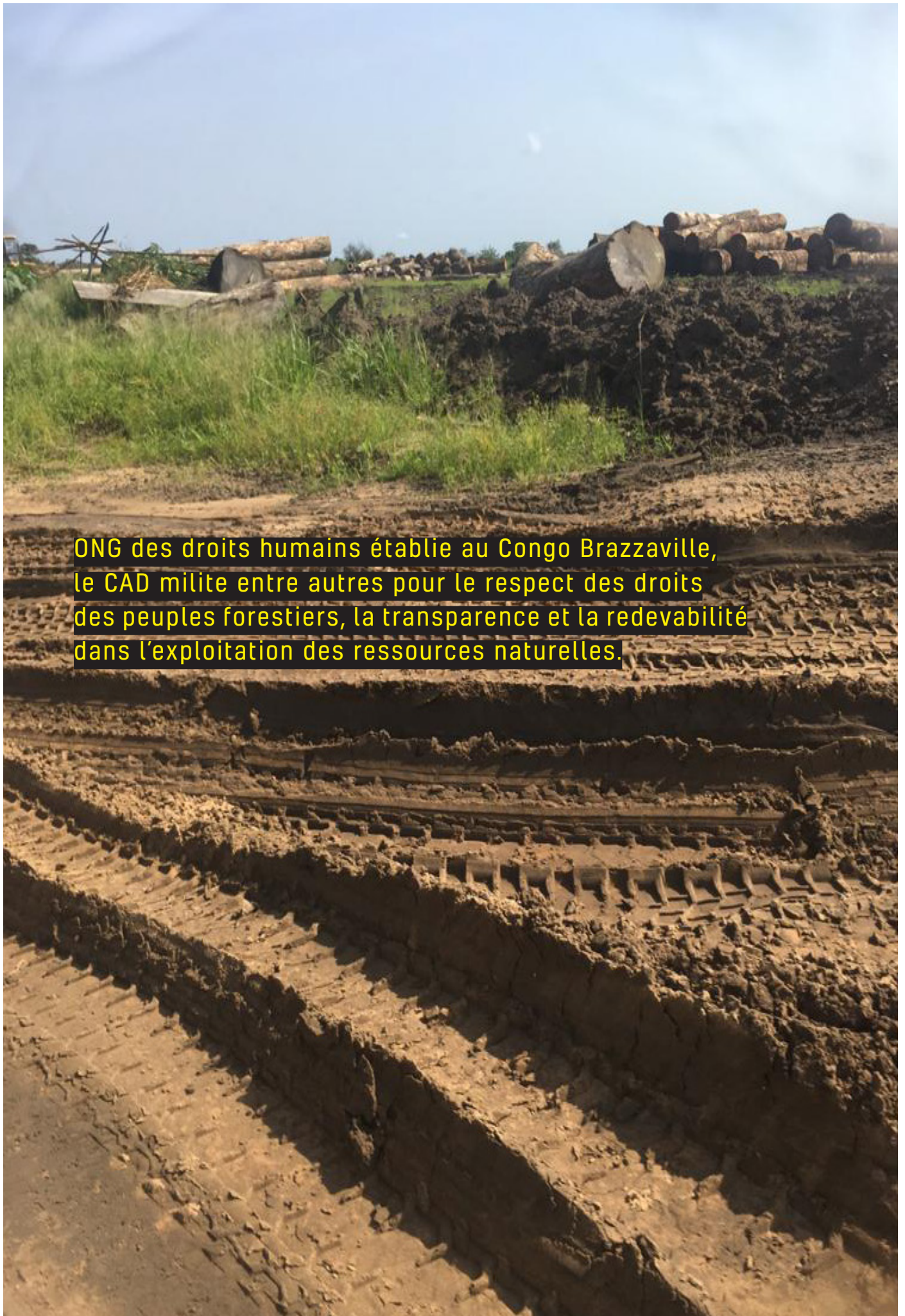


Loubaki G. Rolvie - 35 ans

AUDIENCE DES 3 CONFÉRENCES DE PRESSE

3 conférences de presse au cours desquelles, le CAD est revenu sur des faits graves de violation des droits humains. Les reportages réalisés au cours de ces conférences de presse ont eu la portée ci-après :

Conférence de presse	Média	Première diffusion	Couverture		
			Youtube	Facebook	
Présentation rapport conditions de détention	RFI	Appels sur l'actualité 29 septembre		7500	
Présentation rapport sur les morts à la DDP	TV5 monde	Journal Afrique 20 novembre 2021	22.024		
	France 24	Journal Afrique	20.236		
Présentation des résultats des autopsies	TV5 monde	Journal Afrique 8 décembre 2021	12.341		
	Focus TV	9 décembre 2021, 13h27		540	
	Vox TV	Newsroom 9 décembre 2021		12000	
	Page CAD	LIVE 8 décembre 2021		403	
Couverture Totale			54.601	20.443	75.044



ONG des droits humains établie au Congo Brazzaville, le CAD milite entre autres pour le respect des droits des peuples forestiers, la transparence et la redevabilité dans l'exploitation des ressources naturelles.

RAPPORT FINANCIER

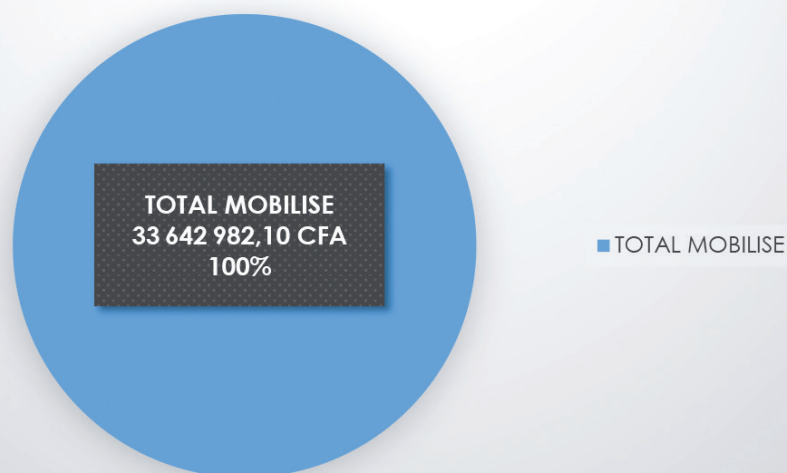
De mars à décembre 2021, le CAD a pu mobiliser **33 642 982,10 F CFA** répartis comme suit :

29 841 350 F CFA : Subvention NED

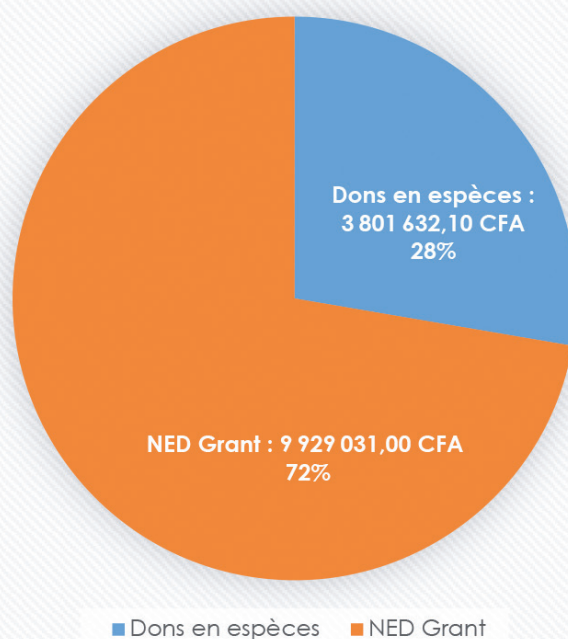
3 801 632,10 : Dons en espèces.

Sur un budget réel de **13 730 663,10 F CFA** reçu de mars à décembre, **le CAD a réalisé une consommation de 100%**.

BUDGET MOBILISE



EXECUTION mars-décembre 2021







1620, AVENUE DES TROIS MARTYRS, ARRÊT PAPA GAZ - BATIGNOLLES. BRAZZAVILLE, RÉPUBLIQUE DU CONGO